

REPÈRES

MISE EN ŒUVRE

DE LA

RÉORGANISATION

Cress / Pôles ESS /
Groupements
territoriaux

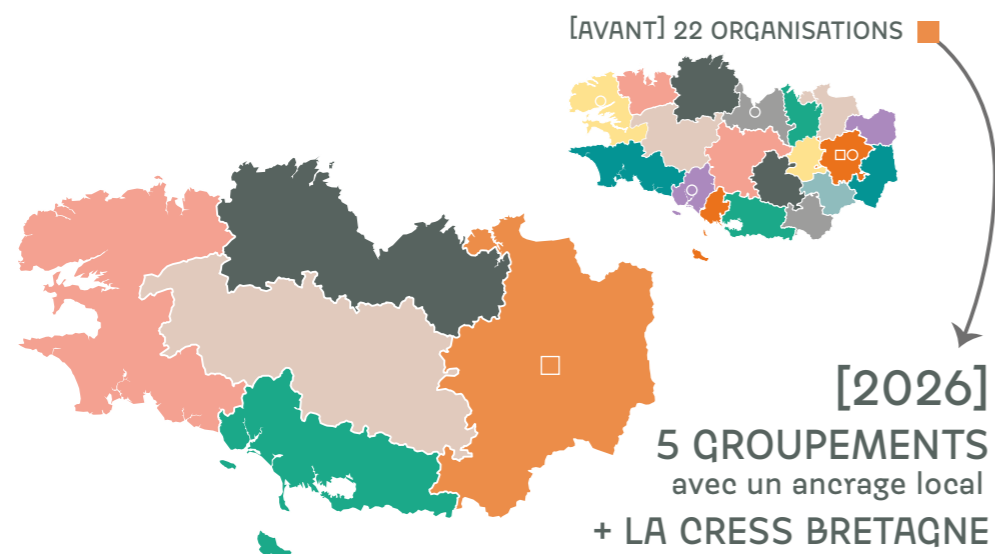
2025

CALENDRIER &
SOCLE COMMUN

AVRIL 2025

UN NOUVEAU PROJET COLLECTIF POUR L'ESS BRETONNE

OÙ EN SOMMES-NOUS ?



2024

Le collectif valide un scénario de réorganisation

Le 26 septembre 2024, le collectif Cress-Pôles-TAgBZH a décidé de se structurer autour de 5 groupements devenant employeurs des salarié-es des pôles et des fonctions des TAgBZH.

Cette organisation implique l'articulation entre 3 types de structures :

- **Les pôles ESS** : Ils favorisent l'implication des structures de l'ESS et permettent de conserver une dynamique et l'ancrage territorial.
- **Les groupements territoriaux** : Créés à l'échelle de plusieurs pays et EPCI, ces nouvelles structures ont pour rôle d'assurer la coordination et la mise en œuvre de l'offre de service commune à l'échelle des 5 territoires.
- **La Cress** : Elle reste l'animatrice et la tête de réseau du collectif, constitué des pôles et de leurs groupements.

Ce scénario pose comme principe central l'interdépendance entre les échelles territoriales locales, supraterritoriales et régionales, pour la mise en œuvre du projet stratégique commun.

Pour en savoir plus : [téléchargez le « scénario B »](#)

2025

Le collectif réalise la mise en œuvre du scénario choisi

Les 5 groupements et la Cress pilotent la stratégie du collectif sur 5 territoires stratégiques, correspondant approximativement aux 4 départements bretons, avec un territoire central situé au centre de la Bretagne.

Plusieurs étapes vont jaloner la réorganisation en 2025, et notamment :

- La structuration juridique des groupements
- L'élection des gouvernances
- Le recrutement des directions des groupements territoriaux
- Le déploiement de l'offre de services commune
- La stratégie de communication et la création d'une marque institutionnelle pour le collectif

SYNTHÈSE DU PROJET STRATÉGIQUE

AXE STRATÉGIQUE

N°1

Construire une ESS incarnée et reconnue

Animer et représenter le mouvement politique de l'ESS

Faire de l'ESS le cœur des politiques publiques

Préparer la relève engagée et citoyenne de demain

Mettre l'engagement collectif au centre de la vie des breton-ne-s

AXE STRATÉGIQUE

N°2

Favoriser le développement de la Bretagne par l'ESS

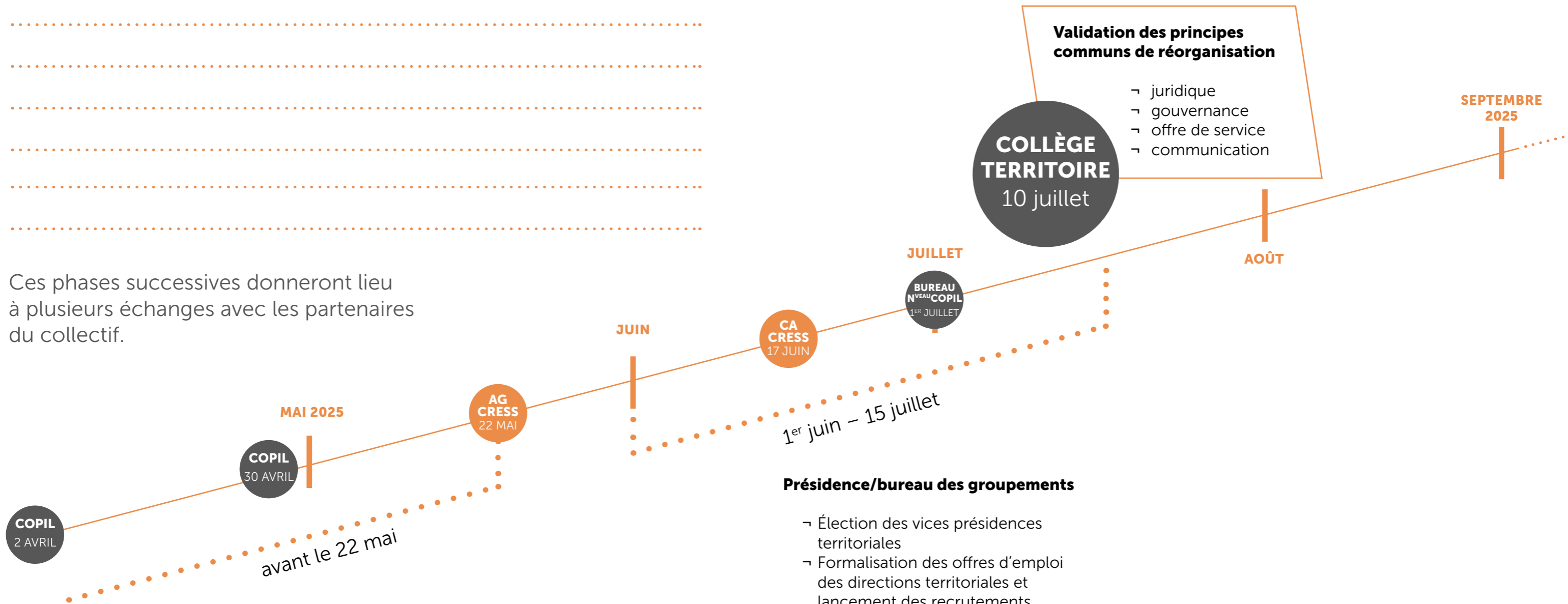
Apporter une réponse de l'ESS structurée, professionnelle, aux porteur-euses de projet

Soutenir les structures de l'ESS dans leur développement

Faire de la Bretagne un territoire d'expérimentation de solutions innovantes

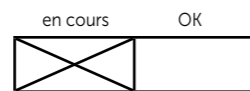


Ces phases successives donneront lieu à plusieurs échanges avec les partenaires du collectif.



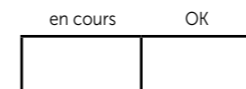
Mise en place de la nouvelle organisation politique

- Définition des instances de pilotage chargées de la réorganisation sur chaque territoire
- Lancement des groupes de travail de préfiguration des groupements
- Désignation des membres du collège Territoire au nouveau CA de la Cress : 2 personnes titulaires et 2 suppléantes (2 hommes / 2 femmes) par territoire de groupement



Présidence/bureau des groupements

- Élection des vices présidences territoriales
- Formalisation des offres d'emploi des directions territoriales et lancement des recrutements (voie interne privilégiée)





Ces phases successives donneront lieu à plusieurs échanges avec les partenaires du collectif.

